



# RAPPORT DE LA TOURNÉE DE CONSULTATION 2019 : CONSTRUIRE DES PONTS

Tournée de consultation menée en 2019, auprès des organismes qui servent les communautés d'expression anglaise, sur les priorités et les orientations du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise

Frances Ravensbergen, Ph. D., pour le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise

LE 10 DÉCEMBRE 2020





# RAPPORT DE LA TOURNÉE DE CONSULTATION 2019 : CONSTRUIRE DES PONTS

Tournée de consultation menée en 2019, auprès des organismes qui servent les communautés d'expression anglaise, sur les priorités et les orientations du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise

Frances Ravensbergen, Ph. D., pour le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise

LE 10 DÉCEMBRE 2020



# TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	1
INTRODUCTION .....	3
Le Secrétariat .....	3
Les activités de consultation .....	3
Évaluation et validation du processus de consultation .....	4
Évaluation après les séances .....	4
Séance de validation .....	6
CONCLUSIONS .....	7
Principales conclusions — communauté .....	7
L'accès aux services publics est restreint pour les Québécois et Québécoises d'expression anglaise .....	7
L'accès aux programmes de financement du gouvernement est ardu pour les organismes .....	8
Les compétences linguistiques en français demeurent un défi pour les Québécois et les Québécoises d'expression anglaise .....	10
La relation avec la majorité d'expression française est complexe .....	10
Principales conclusions — gouvernement .....	11
Un manque de transparence est perçu au sujet des transferts du gouvernement fédéral vers les provinces .....	11
La participation à la fonction publique nécessite une attention particulière .....	11
Principales conclusions — Secrétariat .....	12
Il faut construire des ponts et consolider les relations entre les communautés et le gouvernement .....	12
Le Secrétariat devrait être renforcé, et le programme de financement, élargi .....	12

<b>Conclusions par secteur</b>	<b>13</b>
Soins de santé et services sociaux	13
Éducation	13
Municipalités	14
Emploi	14
Secteur communautaire	15
Arts et culture, patrimoine et communication	15
Recherche	16
Justice	16
Mesures spéciales	16
<b>Conclusions sur le mandat, les orientations et les priorités du Secrétariat</b>	<b>17</b>
Construire des ponts entre les organismes communautaires d'expression anglaise et le gouvernement du Québec	17
Renforcer les capacités des organismes communautaires d'expression anglaise pour les aider à comprendre les programmes de financement, à se familiariser avec ceux-ci et à assurer leur financement (surtout les organismes à but non lucratif)	17
Gérer, en partie, le financement direct accordé aux organismes d'expression anglaise	17
Sensibiliser, informer et renseigner d'autres ministères au sujet des réalités et des besoins des communautés d'expression anglaise	17
Autres conclusions sur le Secrétariat	18
<b>Mesures et besoins prioritaires retenus par les personnes participantes</b>	<b>19</b>
Accès aux services	19
Besoins en financement	19
<b>CONCLUSION</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>23</b>
Annexe 1 Séances de consultation – lieux et participation	23
Annexe 2 Participants et participantes par secteur d'activité et par réseau territorial de services	24
Annexe 3 Questions posées dans le cadre de la consultation	26
Sujet 1 – Le développement et le rôle des institutions, des associations et des réseaux communautaires	26
Sujet 2 – Les politiques, les programmes et les services du gouvernement du Québec	26
Sujet 3 – Les orientations et les priorités du Secrétariat	26



# RÉSUMÉ

À l'automne 2019, le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise a entrepris une série de onze séances de consultation auprès d'intervenantes et intervenants communautaires et institutionnels. En tout, plus de trois cents dirigeantes et dirigeants communautaires, qui représentaient au-delà de cent quarante organisations et institutions, ont participé à des activités de consultation dans le but de commenter les priorités et les orientations du Secrétariat<sup>1</sup>.

Principaux constats exprimés par les représentantes et représentants ayant participé aux différentes rencontres régionales et sectorielles :

- Faciliter l'accès aux services publics, surtout en santé, est une grande priorité pour les Québécoises et les Québécois d'expression anglaise.
- Il y a un besoin pressant de faciliter l'accès aux fonds publics pour les organismes sans but lucratif qui sont au service des communautés d'expression anglaise.
- Les intervenantes et intervenants ont clairement exprimé un désir d'être reconnus au sein de la société québécoise et d'en faire partie intégrante, de même que d'améliorer leurs compétences en français.
- Certaines personnes se disent préoccupées par le degré de transparence des transferts de fonds Canada-Québec, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'employabilité, et par le faible pourcentage de personnes d'expression anglaise qui travaillent au sein de la fonction publique du Québec.
- Certaines difficultés ont été soulevées en ce qui a trait aux soins de santé et aux services sociaux, à l'éducation, à l'emploi, aux arts, à la culture et au patrimoine, ainsi que dans les municipalités, le secteur communautaire et d'autres domaines.

Les personnes qui ont participé aux activités de consultation approuvent les travaux réalisés par le Secrétariat à ce jour. Elles aimeraient que des ponts soient construits entre les communautés d'expression anglaise et l'administration publique du Québec et que le Secrétariat ait un statut permanent au sein du gouvernement. Elles souhaitent que le Secrétariat aide financièrement les organismes qui servent les communautés d'expression anglaise à renforcer leurs capacités.

Dans la foulée de la consultation, le Secrétariat a préparé des réunions bilatérales avec les ministères concernés dans le but d'assurer le suivi des conclusions. De plus, il contribuera à l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental sur l'action communautaire (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale). Des demandes ont aussi été soumises à l'étude pour le budget de 2020.

1 En tout, 142 différentes organisations et 212 personnes ont participé aux activités de consultation. Certaines personnes ont assisté à plus d'une séance, et quelques organisations ont délégué plus d'une personne pour les représenter aux séances de consultation.







# INTRODUCTION

## Le Secrétariat

---

Le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise (le Secrétariat) a vu le jour à l'automne 2017, et le coup d'envoi a été donné le 24 novembre 2017, au Morrin Centre, à Québec. À l'hiver 2018, il a consulté les organismes qui servaient les communautés d'expression anglaise dans le but de recueillir des renseignements en vue de sa mise en route.

Après une première année d'activité, le Secrétariat a organisé une vaste consultation, tenue à l'automne 2019, pour connaître l'opinion des membres des communautés d'expression anglaise. Le principal objectif était de recueillir les commentaires des communautés sur les priorités et les orientations des travaux du Secrétariat. Une consultante a été embauchée pour diriger les séances et rédiger le présent rapport, lequel fait état des conclusions.

3

## Les activités de consultation

---

Les activités de consultation se sont tenues du 5 septembre au 15 novembre. En tout, onze séances (huit consultations régionales, une consultation régionale en ligne, une consultation intersectorielle et une séance de vérification en ligne) se sont déroulées partout au Québec, et plus de trois cents dirigeantes et dirigeants communautaires y ont pris part<sup>2</sup>. La plupart des séances de consultation ont duré trois heures<sup>3</sup>. On trouve, à l'annexe 1, un tableau qui indique les lieux, les régions et territoires ainsi que le nombre de personnes ayant participé à chacune des séances de consultation et à l'annexe 2, une répartition des personnes participantes par secteur et par réseau territorial de services.

Les personnes participantes ont été invitées à commenter trois grands champs d'action :

- Le développement et le rôle des institutions, des associations et des réseaux communautaires
- Les politiques, les programmes et les services du gouvernement du Québec
- Les orientations et les priorités du Secrétariat

---

2 Précisons que beaucoup de personnes participantes ont aussi parlé des travaux, de la réalité et des besoins d'autres organismes auxquels elles étaient rattachées, de telle sorte que nous avons recueilli une panoplie de points de vue partagés par les dirigeantes et dirigeants des communautés d'expression anglaise.

3 La consultation en ligne a duré 2 heures, et celle auprès des groupes sectoriels, une journée entière.

Chacun d'eux comportait trois subdivisions. En effet, les personnes participantes étaient appelées, pour chaque sujet, à réfléchir sur la situation actuelle, les problèmes et les défis, sur les modèles à suivre et les pratiques exemplaires ainsi que sur les différentes mesures à prendre. Les questions sont présentées à l'annexe 3.

La métaphore *construire des ponts* a été mise de l'avant durant les activités de consultation, le Secrétariat se positionnant comme un bâtisseur de ponts entre les communautés d'expression anglaise et le gouvernement du Québec.

Des membres du personnel du Secrétariat ont assisté aux séances de consultation afin d'entendre en direct les points de vue de la population et de tisser des liens avec les personnes participantes. Christopher Skeete, adjoint parlementaire au premier ministre pour les relations avec les Québécois d'expression anglaise, et Eric Jabbari, conseiller politique du premier ministre, étaient aussi présents à toutes les séances de consultation.

Chaque séance a été enregistrée, transcrite et transposée dans un rapport distinct qui fait état des thèmes abordés. Y sont aussi notés les commentaires que les personnes participantes avaient inscrits sur des papillons adhésifs (et collés sur la représentation visuelle d'un pont, affichée au fond de la salle<sup>4</sup>). Le présent rapport renferme une analyse de ces données de même que d'autres renseignements fournis à la consultante et des commentaires recueillis à partir des formulaires d'évaluation.

Huit grandes conclusions en sont ressorties. D'autres résultats ont été regroupés par secteur, et leur importance relative a été mesurée en tenant compte de l'opinion des personnes participantes. Pour faciliter le suivi, un rapport qui renfermait tous les commentaires se rapportant à chacune des conclusions a été fourni au Secrétariat.

Chaque séance de consultation était suivie d'une activité de réseautage, à l'exception des séances en ligne et de la séance de consultation sectorielle, puisque l'activité de réseautage s'était déroulée le soir précédent. Ce faisant, le personnel du Secrétariat, Christopher Skeete et les personnes participantes ont pu se rencontrer dans un cadre informel. Des représentantes et représentants élus et des partenaires ont parfois été invités à ces rencontres.

Dans la majorité des cas, au moins un organisme régional a été appelé à « être l'hôte » de la séance de consultation locale. L'organisme devait donc trouver une salle de réunion, contribuer à la sélection des personnes invitées ainsi qu'à la logistique et organiser les rencontres informelles. Le Secrétariat a remboursé aux organismes hôtes les coûts liés au soutien logistique.

Six des neuf séances régionales se sont tenues dans un établissement d'expression anglaise ou dans les bureaux d'un organisme communautaire (trois cégeps, deux immeubles municipaux et un organisme communautaire).

## Évaluation et validation du processus de consultation

### Évaluation après les séances

Après chaque séance de consultation, toutes les personnes participantes ont reçu, par voie électronique, une demande d'évaluation. Un peu moins de la moitié des 307 personnes participantes y ont répondu (147 ou 48 %).

4 Après l'évaluation de la première séance de consultation, il a été décidé de demander aussi aux personnes participantes d'écrire, sur un grand papillon adhésif, le principal message qu'elles souhaitaient transmettre au Secrétariat.

Elles devaient commenter les points suivants :

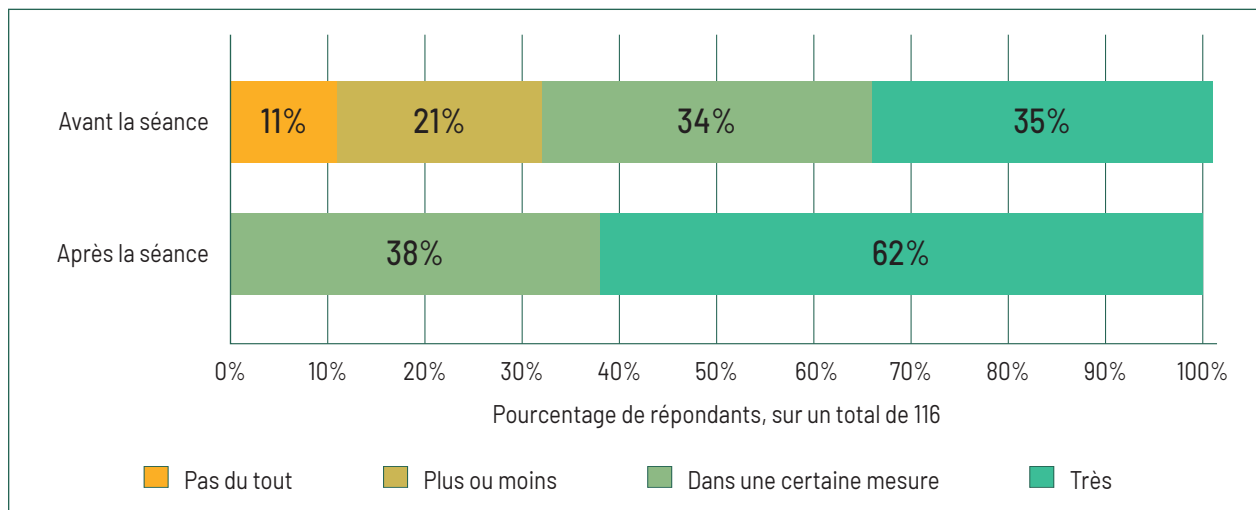
- l'organisation, le contenu et l'utilité de la séance ;
- leur perception du Secrétariat ;
- leur appréciation de l'occasion qui leur avait été offerte de commenter les orientations et les priorités du Secrétariat.

Les répondants et répondantes ont grandement apprécié les activités de consultation :

- Au total, 92 % d'entre eux étaient satisfaits de l'organisation générale de la séance.
- Ils étaient particulièrement satisfaits de l'animation des séances (dans une proportion de 99 %, et 76 % ont déclaré être très satisfaits).
- Le taux de satisfaction le plus faible concernait l'invitation et le processus d'inscription (84 %).
- En général, le contenu a été jugé utile (84 % et plus).
- Le survol du Secrétariat a été le contenu jugé le plus utile (97 %).

Après les activités de consultation, les répondants et répondantes ont tous déclaré être au courant des travaux menés par le Secrétariat, près des deux tiers (62 %) estimant même très bien les connaître. Les activités de consultation ont permis de faire de la sensibilisation, car, avant leur tenue, 69 % disaient connaître les travaux du Secrétariat, et seulement 35 % les connaissaient très bien.

### Connaissance des travaux du Secrétariat avant et après la séance de consultation



Une très forte majorité (96 %) des personnes répondantes ont confirmé que la séance de consultation leur avait permis de commenter les orientations et les priorités du Secrétariat.

Les commentaires ont également été colligés et analysés. Ceux qui concernaient le contenu de la consultation ont été notés dans les rapports. Il y a eu quelques commentaires sur l'organisation des séances de consultation. Peu nombreux, ils seront néanmoins pris en considération lors de consultations futures :

- La sélection des personnes invitées n'était pas claire, et le processus d'inscription, trop court.
- Certaines personnes participantes ont mentionné qu'il faudrait prévoir une journée entière, et non une demi-journée, pour couvrir tout le contenu.

Dans l'ensemble, le rythme rapide (dix séances en une dizaine de semaines seulement) n'a pas nui à la participation des personnes qui représentaient les régions, les secteurs, les organismes, les établissements et les institutions. Les personnes participantes étaient généralement satisfaites du processus.

## Séance de validation

Le 6 décembre, les personnes qui avaient participé aux activités de consultation ont pu accéder à une séance en ligne pour valider les principales conclusions. En tout, plus de soixante personnes associées à cinquante-cinq organismes ont participé à cette séance<sup>5</sup>. Dans un diaporama, la consultante a résumé les principales conclusions des activités de consultation.

Immédiatement après la séance de validation, un formulaire d'évaluation a été envoyé à chacune des adresses fournies au moment de l'inscription. Selon les trente-et-une réponses reçues, il appert que la présentation des conclusions par la consultante a reçu un accueil très favorable. Les personnes participantes ont presque toutes jugé que la séance de validation avait été utile.

- L'ensemble des répondants et répondantes estime que la présentation sur les résultats a été utile (81 % l'ayant trouvée très utile);
- Presque tous (97 %) sont d'avis que la séance sur les orientations et les priorités a été utile (87 % l'ayant trouvée très utile);
- Selon une très grande majorité (97 %), le survol du processus de consultation de 2019, présenté par la consultante, a été utile (55 % l'ayant trouvé très utile).

Les personnes qui ont pris part à la séance de validation s'entendent presque toutes (de 97 % à 100 %) pour dire que le Secrétariat devrait se concentrer sur les huit principales conclusions présentées plus loin sous la rubrique Conclusions. Le rôle du Secrétariat de construire des ponts entre la communauté et le gouvernement, le renforcement du programme de financement ainsi que le déploiement d'efforts pour encourager le gouvernement à créer d'autres programmes de financement ont fait consensus, et vingt-sept des trente-et-une (87 %) personnes étaient entièrement d'accord. Les répondants et répondantes appuient fermement l'idée que le Secrétariat devrait s'employer à améliorer l'accès aux services offerts en anglais aux particuliers (100 % en accord, dont 77 % entièrement d'accord).

À la question sur les secteurs que devrait privilégier le Secrétariat, l'éducation, la santé et les services sociaux, l'employabilité ainsi que le secteur communautaire ont été les réponses les plus fréquentes. Suivaient l'administration municipale, les arts, la culture, le patrimoine et les communications, tandis que quelques répondants et répondantes ont mentionné la recherche et l'accès à la justice.

---

5 Inscription de 56 organismes, en rassemblement de petits groupes à au moins 7 emplacements différents.



# CONCLUSIONS

## Principales conclusions — communauté

### L'accès aux services publics est restreint pour les Québécois et Québécoises d'expression anglaise

Il y a eu mention d'une **pénurie de services, surtout à cause de la situation minoritaire de l'anglais**, lors de la plupart des séances de consultation. Des situations où des citoyens et des citoyennes vulnérables ont été laissés de côté sont citées en exemples :

- Des listes d'attente de plus de deux ans pour des rendez-vous avec des psychologues, des orthophonistes ainsi que des travailleuses et travailleurs sociaux.
- Des personnes redirigées vers l'organisme communautaire qui, au départ, les avait aiguillées vers le fournisseur du service public en raison d'un manque de personnel pouvant offrir des services en anglais en psychologie, en soutien à domicile et en protection de la jeunesse.
- Diagnostic erroné ou communication restreinte parce que certaines ressources professionnelles ont une maîtrise limitée l'anglais.

Des exemples d'incidences négatives qui découlent d'un manque d'accès à des services en anglais sont présentés : notamment, une prescription de médicaments incorrecte, l'incapacité à fournir à un enfant des services d'orthophonie au moment indiqué ainsi que l'anxiété et l'agitation accrues chez des aînés hospitalisés et vulnérables.

Des personnes participantes ont aussi parlé des répercussions sur les organismes communautaires qui tentent d'aider la population à avoir accès à des services professionnels, en vain.

En particulier, **depuis la restructuration du réseau de la santé et des services sociaux, en 2015**, il est encore plus ardu pour la population d'avoir accès aux services. Les personnes participantes expliquent que la restructuration est toujours la cause d'un roulement du personnel, dans le secteur de la santé, ce qui complique d'autant plus l'accès aux services.

**Les retards à adopter les programmes d'accès régionaux** ont exacerbé les problèmes.

**Le manque de ressources professionnelles** est évoquée. Entre autres exemples, mentionnons les suivants : l'incapacité à pourvoir les postes d'enseignantes et enseignants ; un poste d'agente ou agent de liaison, entre le service de police et l'école, vacant pendant deux ans ; des postes de techniciennes et techniciens en éducation non pourvus ; des offres d'emploi pour du personnel infirmier et des travailleuses et travailleurs sociaux et en santé mentale non satisfaites ou affichant des taux de roulement élevés. Ces exemples s'ajoutent aux autres entraves qu'on a, au Québec, à consulter un médecin ; ils décrivent la situation inquiétante découlant du fait que les besoins des communautés d'expression anglaise ne sont pas satisfaits.

**Les services publics n'offrent pas de documents en anglais.** Les préoccupations soulevées concernent surtout l'absence d'affiches en anglais dans les établissements de santé et de services sociaux et le manque d'information sur la santé et de feuillets sur les médicaments en anglais.

Certains se disent préoccupés parce que de nombreuses **municipalités sont incapables de fournir** aux concitoyens et concitoyennes des **renseignements de base** sur leurs services en anglais.

## L'accès aux programmes de financement du gouvernement est ardu pour les organismes

**Souvent, les critères d'admissibilité ne correspondent pas à la réalité du milieu.** Trop d'organismes communautaires d'expression anglaise doivent être multisectoriels en raison du petit nombre d'anglophones dans la région couverte. Ils offrent donc des services à beaucoup de groupes citoyens (comme les jeunes, les aînés et les familles), souvent dans divers secteurs d'activité (tels que la santé, les loisirs et l'emploi). Cette réalité ne cadre pas avec la structure des financements accordés par le gouvernement du Québec, car ces derniers sont généralement attribués par des ministères voués à un groupe citoyen ou à un secteur donné.

De plus, les critères de financement sont souvent basés sur un nombre minimal de participants et de participantes. Dans les petites communautés, cela rend l'admissibilité presque impossible, d'autant plus quand le programme est nouveau. Selon certains, les exigences liées au financement sont en général pensées en fonction des centres urbains.

Voici un autre exemple d'une approche « pensée en fonction des centres urbains » : la distance entre les communautés n'est pas prise en compte dans les programmes de financement. Dans la plupart des cas, les frais de déplacement du personnel, entre les communautés, et ceux pour transporter les personnes qui participent à un programme ne sont pas admissibles.

**Peu d'organismes communautaires d'expression anglaise reçoivent du financement de base pour leur mission globale.** Peu d'organismes au service des Québécois et Québécoises d'expression anglaise étaient représentés quand le financement du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales a été établi, en 2000. Par ailleurs, les organismes communautaires d'expression anglaise avaient tendance à se tourner vers le gouvernement fédéral pour obtenir des fonds. Or, ils sont de plus en plus nombreux à faire appel au gouvernement du Québec.

**Le financement en fonction d'initiatives est problématique.** Puisque le financement de base est difficile à obtenir, les responsables de programmes demandent plutôt des fonds pour des initiatives à court terme, au lieu de trouver une solution à long terme. Ce faisant, il est difficile d'être novateur et presque impossible d'offrir des services continus. Les représentants et représentantes d'organismes ont donné des exemples d'initiatives créatives mises sur pied pour s'adapter à la réalité.

Les fonds liés aux projets couvrent souvent une période d'un an. Cela signifie que le personnel est embauché pour une période déterminée et, souvent, qu'il travaille à temps partiel. En conséquence, le personnel vit de l'insécurité et démissionne pour accepter des postes à temps plein plus stables, ce qui fait que l'organisme ne cesse d'embaucher et de former la main-d'œuvre.



Les fonds liés aux projets sont aussi problématiques, parce qu'ils sont souvent attribués vers la fin de l'année et qu'il n'est pas possible de reporter des sommes à l'exercice financier suivant, de sorte qu'il est difficile d'atteindre les objectifs.

Les personnes qui ont participé aux activités de consultation mentionnent que le taux de 10 % alloué aux frais d'administration n'est pas suffisant.

De plus, **les petits organismes** ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour remplir des demandes ou chercher des sources de financement, parce que leur réseau est plus restreint que celui des grands organismes.

**Il est mentionné que bon nombre d'organismes d'expression anglaise n'ont pas accès au financement du Programme de soutien aux organismes communautaires** à cause des critères. Étant donné qu'il s'agit de la principale source de financement gouvernemental, beaucoup d'organismes communautaires d'expression anglaise et leur clientèle sont désavantagés. De nombreuses personnes participantes ont relaté des situations où des organismes financés par l'intermédiaire du Programme ont été incapables de fournir des services en anglais à des gens qui auraient, en d'autres circonstances, obtenu de tels services.

**Dans certains organismes communautaires d'expression anglaise, on n'est pas au fait des programmes ni de la structure de financement du gouvernement et, pour un grand nombre, il est difficile de s'y retrouver parmi les ministères et les organismes.** Les organismes communautaires d'expression anglaise ne sont pas toujours représentés lors des discussions sur le financement (p. ex. : les tables locales), que ce soit à cause de la connaissance limitée du français, du manque de ressources humaines ou encore de la distance à parcourir pour participer aux rencontres.

Certains ne comprennent pas la structure de financement ni les exigences connexes. Par exemple, les représentants et représentantes d'organismes ont expliqué qu'ils n'avaient compris que tout récemment que leur organisme devait être sans but lucratif pour être admissible au financement. En dernier lieu, des personnes qui ont participé aux activités de consultation ont mentionné ne pas saisir dans le détail les structures de financement, à cause de leur capacité restreinte à travailler en français.

Une **capacité restreinte à travailler en français** signifie aussi qu'il faut plus de temps pour préparer les demandes de subvention en français et plus d'argent (le délai pour la traduction et les coûts connexes ou le temps précieux de bénévoles). Certaines personnes participantes se demandent si elles doivent rédiger les demandes de subvention en français et elles sont préoccupées à l'idée qu'une demande rédigée en anglais soit rejetée. Des exemples de ministères ayant refusé une demande écrite en anglais sont fournis.

**Les renseignements sur les programmes de financement fournis par les ministères sont parfois imprécis et incohérents.** Beaucoup d'organismes ne savent pas à qui s'adresser pour obtenir du financement, en partie parce que les renseignements fournis par les ministères ne sont pas toujours clairs. Peut-être est-ce parce que ces derniers ne connaissent pas bien la réalité des communautés d'expression anglaise et qu'ils ne savent pas comment traiter une demande d'un organisme voué à divers secteurs et groupes citoyens? Bien que les relations entre les ministères québécois et les organismes communautaires d'expression anglaise soient généralement bonnes, il arrive aussi qu'il y ait des problèmes. Plusieurs soulignent le manque apparent de coordination entre les ministères ou au sein de ceux-ci. Il semblerait que les ministères sont nombreux à travailler de façon cloisonnée, sans communiquer entre eux. Voici un exemple du manque de cohérence : on avait informé un organisme qu'un programme de financement n'existait plus, tandis qu'une demande d'accès à l'information révélait le contraire.

Soulignons que certains ministères aiguillent maintenant des organismes communautaires d'expression anglaise directement vers le Secrétariat, même s'il semble évident qu'ils devraient fournir le financement.

Les organismes patrimoniaux et artistiques peinent particulièrement à assurer leur financement. Ils ont notamment besoin d'aide pour les infrastructures.

En dernier lieu, l'absence d'une masse critique, au chapitre du nombre de membres et de la répartition à l'intérieur de la province, signifie que les populations des **Québécois et Québécoises d'expression anglaise ne se situent pas nécessairement selon la délimitation des territoires de la majorité francophone**. Cela complique d'autant plus la tâche du bailleur de fonds si les services de l'organisme communautaire d'expression anglaise sont offerts dans plusieurs territoires ou dans diverses régions.

Si, au moment de rédiger les politiques et de concevoir les programmes, on demandait l'avis des organismes visés, cela éliminerait bon nombre d'entraves.

## Les compétences linguistiques en français demeurent un défi pour les Québécois et les Québécoises d'expression anglaise

Les communautés d'expression anglaise souhaitent ardemment améliorer leur capacité à mener des activités en français. Les personnes qui ont participé aux consultations ont parlé de leurs aptitudes à s'exprimer en français ainsi que de celles des membres de leur famille et des organismes. Elles conviennent aussi du fait que cela n'est pas suffisant. Elles estiment que leur vocabulaire restreint, leur gêne à parler la langue et leur inconfort à s'exprimer dans une langue seconde constituent des obstacles.

Les programmes de formation linguistique en français sont rares et coûteux. Il y a confusion à savoir quels programmes de français langue seconde sont offerts aux Québécois et Québécoises d'expression anglaise non immigrants.

Il a été question des défis se posant aux personnes qui tentent de décrocher un emploi, mais qui ne sont pas retenues à cause de leur connaissance limitée du français. À cela s'ajoutent les défis propres aux jeunes en quête d'un emploi. Il y a aussi des préoccupations au sujet des adultes d'expression anglaise qui souhaitent améliorer leur français afin d'avoir plus facilement accès aux services.

De nombreux modèles de formation linguistique sont proposés, y compris des cours en ligne peu coûteux. Est lancée l'idée d'un certificat qui attesterait de la connaissance d'un vocabulaire donné et de l'aisance à parler en français au travail. Plusieurs personnes participantes ont tenu à préciser qu'il n'est pas question ici d'assimilation, mais plutôt de pragmatisme et du désir de continuer à vivre au Québec en tant qu'anglophones.

## La relation avec la majorité d'expression française est complexe

Certaines personnes participantes ont mentionné que la relation entre elles, les organismes et les membres de la communauté d'expression française majoritaire s'améliore constamment. Toutefois, l'intensité et l'émotivité étaient bien tangibles quand les personnes participantes ont expliqué qu'elles ne se sentaient pas bienvenues ou comprises, qu'elles avaient l'impression d'être perçues comme « les ennemis » et que les contributions des communautés d'expression anglaise, tant passées qu'actuelles, seraient ignorées ou minimisées. Il semblerait qu'il n'existe pas de sentiment identitaire fort et positif chez les Québécois d'expression anglaise. Les jeunes continuent à trouver du travail à l'extérieur du Québec, et le faible sentiment d'appartenance pourrait bien contribuer à cette tendance.

Au cours des consultations, les médias ont suivi de près certaines des initiatives du gouvernement, telles que le projet de loi n° 40 sur l'organisation et la gouvernance scolaires et la loi sur la laïcité de l'État.



Certaines personnes qui ont participé à la consultation ont exprimé des inquiétudes quant à l'orientation de la politique gouvernementale, notamment envers la possibilité de restreindre l'accès aux services en anglais, tandis que d'autres ont mentionné leur frustration à l'égard de la législation linguistique du Québec.

Les communautés d'expression anglaise souhaitent ardemment être reconnues et faire partie intégrante de la société québécoise.

## Principales conclusions — gouvernement

### Un manque de transparence est perçu au sujet des transferts du gouvernement fédéral vers les provinces

Les personnes participantes se disent préoccupées au sujet des transferts fédéraux. Il est aussi question de l'Entente bilatérale Canada-Québec relative à l'enseignement et des programmes d'emploi qui sont actuellement transférés à Emploi-Québec.

Beaucoup se questionnent sur la transparence quant à l'utilisation des fonds rattachés à l'Entente bilatérale Canada-Québec relative à l'enseignement.

Les personnes participantes aimeraient collaborer plus étroitement avec Emploi-Québec, de sorte que les réalités propres aux communautés d'expression anglaise soient mieux prises en compte au moment d'élaborer les programmes d'emploi.

### La participation à la fonction publique nécessite une attention particulière

Un message clair et très puissant se dégage : les communautés d'expression anglaise souhaitent que la fonction publique du Québec embauche plus d'anglophones.

Le faible taux de participation des anglophones au sein de la fonction publique du Québec est un enjeu important tant symboliquement que concrètement. D'abord, le fait que le faible taux de participation perdure peut contribuer au sentiment d'exclusion. Ainsi, les jeunes peuvent avoir l'impression que la fonction publique n'est pas pour eux. L'absence de personnes d'expression anglaise au sein de la fonction publique du Québec a des incidences sur les perspectives d'emploi pour ce groupe. Cela signifie aussi que peu de membres des communautés d'expression anglaise sont au courant des activités du gouvernement. En dernier lieu, la présence de fonctionnaires d'expression anglaise aiderait à faire connaître leurs communautés au sein du gouvernement.

# Principales conclusions — Secrétariat

## Il faut construire des ponts et consolider les relations entre les communautés et le gouvernement

Les personnes qui ont participé aux activités de consultation aimeraient que leurs relations avec les ministères soient plus solides et stables et que les ministères s'engagent fermement à collaborer avec les communautés d'expression anglaise.

Elles souhaitent que le Secrétariat construise plus de ponts entre le gouvernement du Québec et les organismes et institutions qui servent les communautés d'expression anglaise. Ce faisant, ces organismes et ces institutions deviendraient des partenaires du gouvernement et n'auraient plus besoin de prendre le Secrétariat comme intermédiaire.

De nombreuses solutions sont proposées en ce sens : des méthodes informelles (p. ex. : des déjeuners-rencontres réunissant des sous-ministres et des dirigeants communautaires) et officielles, voire l'adoption de mesures législatives. Il est suggéré de créer une plateforme qui lierait les dirigeantes et dirigeants des communautés d'expression anglaise et le gouvernement pour maintenir le dialogue entre eux.

## Le Secrétariat devrait être renforcé, et le programme de financement, élargi

Des personnes participantes estiment que les objectifs du Secrétariat ne peuvent être atteints à court terme et qu'il faudrait conférer à ce dernier un statut permanent au sein du gouvernement. En conséquence, il faut obtenir du financement à long terme.

Les participants ont souligné le rôle important que joue le Secrétariat pour assurer le financement direct d'organismes communautaires d'expression anglaise. Bien que certains participants préconisent que le financement des organismes d'expression anglaise passe surtout par le Secrétariat, la plupart reconnaissent qu'il ne faut surtout pas créer une administration parallèle et optent plutôt pour le financement de certaines filières susceptibles de renforcer les capacités des communautés d'expression anglaise. Une autre option envisagée est l'obtention d'autres fonds publics par le biais de projet pilotes dont le succès a été démontré, par des recherches fondées sur des données probantes, par la documentation sur les bonnes pratiques, etc. Le rôle du Secrétariat consiste à gérer, en partie, le financement direct accordé aux organismes communautaires d'expression anglaise.

Des personnes participantes expliquent que le financement en provenance actuellement du Secrétariat a des avantages bien concrets, surtout au chapitre du renforcement des capacités des organismes communautaires d'expression anglaise et de l'accès à l'information et aux services pour les anglophones.

Certaines personnes manifestent de l'intérêt pour que le Secrétariat soit plus accessible pour les régions.

Des personnes participantes réitèrent l'importance d'obtenir du Secrétariat les résultats de recherche et les statistiques.

# Conclusions par secteur

D'autres conclusions importantes peuvent être regroupées par secteur, selon les différents ministères. Elles sont présentées, ici, classées en général selon la fréquence des mentions de l'enjeu, le nombre de personnes participantes et d'organismes à avoir soulevé ledit enjeu ainsi que la ferveur que les discussions ont éveillée. Les conclusions sur des groupes citoyens (p. ex. : les jeunes, les aînés) sont documentées à même les conclusions par secteur.

## Soins de santé et services sociaux

L'accès aux soins de santé et aux services sociaux est une préoccupation dominante (laquelle a déjà été traitée parmi les principales conclusions). En outre, l'accès limité aux **services de santé mentale** est une source d'inquiétude, comme en font foi les commentaires recueillis durant les séances de consultation. Il en ressort aussi le besoin d'offrir de tels services selon une approche transversale : dans les organismes communautaires, les écoles, par l'intermédiaire des arts, par exemple.

Les discussions ont aussi porté sur les défis auxquels font face les **aînés qui vivent dans l'isolement**. Il a souvent été fait mention des centres de mieux-être et de leur importance croissante dans l'amélioration de la situation des aînés d'expression anglaise qui vivent dans l'isolement et du désir de trouver une source de financement pour cette solution rentable. Le programme ITMAV<sup>6</sup> est reconnu comme un excellent investissement pour joindre les aînés, mais il faudrait modifier certains critères pour satisfaire les besoins des communautés d'expression anglaise.

Il y avait un fort désir d'avoir des exemptions quant aux tests de français pour le personnel dont la seule fonction serait de servir les Québécoises et Québécois d'expression anglaise (p. ex. : travailleurs sociaux scolaires, préposés aux soins personnels).

## Éducation

Les personnes participantes ont exprimé leur fierté envers leurs écoles et les commissions scolaires. De nombreux exemples ont été donnés quant aux réalisations du système scolaire de langue anglaise, y compris la diplomation élevée. Certains ont exprimé leur appréhension quant aux répercussions du projet de loi n° 40. Ils estiment qu'il y a un manque de considération quant au rôle des commissions scolaires dans un contexte minoritaire.

L'incapacité à embaucher du personnel est un défi de taille. Les postes d'enseignants, d'orthophonistes, de psychologues, de travailleurs sociaux et de techniciens en éducation ne sont pas pourvus comme il se doit. Cela nuit grandement à la capacité à fournir aux enfants d'expression anglaise l'ensemble des programmes d'enseignement.

Les personnes participantes reconnaissent le rôle important que jouent les centres scolaires et communautaires, mais elles en soulignent aussi la fragilité à cause du manque de financement.

Le transport pose de nombreux défis. Chaque jour, des élèves consacrent plusieurs heures pour se rendre à l'école et en revenir, car la population scolaire provient d'un vaste territoire. Les coûts liés au transport du personnel pour se rendre à des réunions dans les établissements satellites sont élevés, voire inabornables dans les régions éloignées. Le téléapprentissage et les réunions en ligne figurent parmi les solutions,

6 Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité.

mais ils nécessitent un accès à Internet haute vitesse. Il est fait mention de programmes d'éducation à distance fructueux, qui ont permis de joindre de nombreuses personnes.

Des changements au curriculum sont souhaités ; ils portent surtout sur la façon dont l'histoire du Québec est enseignée. Des personnes participantes désirent que la contribution des communautés d'expression anglaise y soit ajoutée.

Certaines personnes désirent que les diplômées et diplômés maîtrisent davantage le français, à l'écrit et à l'oral. Plus précisément, les formations professionnelles devraient comporter plus de cours de français.

Toutes ces recommandations visent à mieux préparer les jeunes d'expression anglaise à travailler en français au Québec.

Autres sujets abordés :

- Mode de financement souple nécessaire.
- Exode d'élèves qui quittent les régions pour suivre une formation postsecondaire, parce que celle-ci n'est pas offerte à proximité (ni en ligne) et parce qu'ils ne sont pas à l'aise de suivre les cours en français.
- Peu de sorties et d'expériences culturelles sont admissibles au remboursement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cela nuit aussi aux institutions culturelles d'expression anglaise qui ne sont pas reconnues comme une sortie admissible pour les écoles.
- Intérêt à ce que les mesures spéciales deviennent permanentes.
- Préoccupations quant aux modalités qui encadrent la répartition des fonds rattachés à l'Entente Canada-Québec et destinés à l'enseignement postsecondaire.
- Situation difficile aux Îles-de-la-Madeleine, quoique peu étendue. Des élèves quittent l'école pour travailler dans l'industrie de la pêche, parfois dès l'âge de 13 ans.
- Désir que la communauté d'expression anglaise soit reconnue comme une « région » au sein du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, surtout au moment de planifier les formations professionnelles.

## Municipalités

Certaines municipalités comptent peu de membres du personnel, d'élus ou d'élues capables de travailler en français. De fait, cela nuit à la compréhension des directives qui émanent du gouvernement et à l'accès aux programmes de formation. Des personnes qui représentent ces administrations ont aussi parlé de la difficulté à soumettre des demandes de financement en français.

Dans d'autres municipalités, on voudrait bien communiquer l'information en anglais, mais les ressources sont insuffisantes. En conséquence, les citoyennes et citoyens d'expression anglaise peuvent ne pas être adéquatement informés.

En dernier lieu, les personnes représentant ces administrations municipales qui travaillent en anglais ont exprimé le désir de collaborer davantage.

## Emploi

Les taux de chômage des Québécois et les Québécoises d'expression anglaise sont élevés. L'exode des cerveaux est un fait accompli. Des obstacles empêchent les jeunes anglophones de demeurer au Québec.

Emploi-Québec serait perçu comme étant peu réceptif aux besoins et aux préoccupations des Québécois et des Québécoises d'expression anglaise. Il y a davantage d'intérêt à travailler avec les entreprises francophones pour créer des occasions d'emploi. Plusieurs exemples fructueux sont fournis.

Des participants aux activités de consultation ont suggéré, notamment : de faire la promotion du bilinguisme auprès des communautés d'expression anglaise, d'encourager l'entrepreneuriat, de favoriser l'économie sociale et d'assurer que des fonds consacrés à la préparation de l'emploi soient bien transférés à des organismes des communautés d'expression anglaise. Certaines personnes souhaitent que le Secrétariat s'investisse davantage dans des stratégies qui visent à favoriser l'emploi des membres des communautés d'expression anglaise.

Puisque le gouvernement embauche peu d'anglophones et que les bureaux gouvernementaux dans les régions éloignées sont rares, il y a peu d'occasions d'emploi pour les Québécois et les Québécoises d'expression anglaise. Signe encourageant : le centre collégial de transfert de technologie (CCTT) ayant un point de service sur la Basse-Côte-Nord est une solution d'avenir pour la création d'emplois.

## Secteur communautaire

Les réalités et les besoins propres aux communautés d'expression anglaise, qui sont des « minorités dans une minorité », requièrent des approches particulières. Certaines personnes ont notamment expliqué qu'il fallait reconnaître le passé et le contexte de la communauté noire d'expression anglaise et mettre sur pied des initiatives pour améliorer les services destinés à cette population. Par ailleurs, les besoins des Québécois d'expression anglaise de la communauté LGBTQ+ nécessitent une plus grande attention.

Des personnes participantes ont réitéré le besoin de reconnaître et de considérer la diversité au sein des communautés d'expression anglaise, et non de les percevoir comme une entité unique et homogène.

Il semble que les organismes communautaires d'expression anglaise soient plus solides qu'avant, bien qu'il reste à renforcer leurs capacités :

- Il est difficile de pourvoir les postes dans les organismes d'expression anglaise, souvent à cause du financement (court terme, temps partiel, emplois mal rémunérés généralement sans avantages sociaux).
- Ces organismes couvrent de grands territoires et assument des responsabilités multiples tout en étant dotés, généralement, d'infrastructures limitées.
- Beaucoup de dirigeants et de dirigeantes d'organismes d'expression anglaise atteindront bientôt l'âge de la retraite. Il faut former la relève.
- Il semble de plus en plus difficile de recruter des bénévoles (particulièrement dans des organismes du secteur patrimonial). Cela pourrait être attribuable à l'absence d'une masse critique.

Des personnes qui ont participé aux activités de consultation sont d'avis qu'il y aurait lieu d'améliorer la coordination au sein des organismes des communautés d'expression anglaise. Les représentantes et représentants de certains organismes locaux et régionaux sont préoccupés parce qu'ils se sentent à l'écart d'organismes sectoriels ou parce qu'ils croient que ceux-ci ne sont pas à leur écoute. Il y a un désir de structurer et de resserrer les liens entre les organismes communautaires d'expression anglaise.

## Arts et culture, patrimoine et communication

Dans le but de préserver le patrimoine des communautés d'expression anglaise, il faut financer et renforcer la capacité des organismes culturels et patrimoniaux de ces communautés. Ceci les aiderait à répondre aux normes d'agrément et à accéder à plus de sources de financement. Il importe également de resserrer les liens avec les fonctionnaires des divers ministères. Les personnes participantes se sont dites préoccupées, car il est difficile pour eux de travailler avec le ministère de la Culture et des Communications et la Régie

du bâtiment du Québec pour chercher le juste équilibre entre la préservation du patrimoine bâti et le respect des codes de construction modernes.

Les communautés d'expression anglaise ont besoin de ressources pour offrir des activités culturelles, à Montréal, pour créer de nouvelles institutions et pour rénover des infrastructures existantes dans le domaine des arts de la scène, et à l'extérieur de Montréal, pour offrir des programmes culturels et artistiques en anglais. Les arts sont compatibles avec d'autres secteurs, comme la santé, les services sociaux et l'éducation et s'adressent aux divers groupes citoyens. Par ailleurs, il y aurait lieu de reconnaître pleinement l'apport du théâtre amateur dans les communautés.

Plusieurs personnes qui ont participé aux activités de consultation ont mentionné la disparition d'institutions au fil du temps ; dans certaines communautés, l'école est la seule toujours en place. La maîtrise du français est une condition pour siéger au sein de nombreux conseils d'administration. Par conséquent, certains conseils d'administration d'institutions historiquement anglophones sont dominés par des francophones, de sorte qu'ils ne représentent pas nécessairement les besoins des communautés d'expression anglaise. On demande que soient préservés les acquis des communautés.

Lors de plusieurs activités de consultation, il a été fait mention du rôle important que jouent les médias imprimés dans les communautés d'expression anglaise. Les représentants et représentantes d'organismes communautaires ont expliqué à quel point les imprimés permettent de communiquer l'information et d'instaurer une conscience communautaire, surtout chez les adultes plus âgés qui n'ont pas accès à Internet. Diverses suggestions sont avancées pour sauvegarder les médias imprimés. Le fait que beaucoup d'éditeurs de journaux en anglais soient constitués en sociétés privées les empêche d'avoir accès au financement offert par le gouvernement aux éditeurs de journaux sans but lucratif.

L'importance d'offrir Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec a aussi été soulevée, notamment pour offrir des formations en ligne.

## Recherche

Des personnes participantes ont exprimé le besoin d'avoir accès à des statistiques pour planifier et offrir des programmes et des services. Elles demandent au Secrétariat de continuer à leur transmettre les résultats des études. Elles aimeraient que des mesures soient mises en place pour amener les personnes d'expression anglaise intéressées par la recherche à voir d'un bon œil la possibilité de travailler dans leurs propres communautés.

Des études doivent être entreprises, notamment sur le parcours des diplômées et diplômés postsecondaires et sur les statistiques quant au nombre de Québécois et de Québécoises d'expression anglaise dans le système judiciaire.

## Justice

Il est essentiel d'avoir accès aux services juridiques en anglais. Pour commencer, il faudrait obtenir des données statistiques sur les Québécois et les Québécoises d'expression anglaise qui travaillent dans les tribunaux et les organes judiciaires.

## Mesures spéciales

Des mesures spéciales sont demandées pour la Côte-Nord, surtout la Basse-Côte-Nord, en raison de l'éloignement, des problèmes auxquels sont confrontées les institutions et des difficultés socioéconomiques existantes. Pendant la consultation, le gouvernement du Québec a annoncé la création d'un fonds destiné à la région de l'Outaouais. Des mesures incitatives susceptibles d'encourager les Québécois et les Québécoises d'expression anglaise à retourner vivre dans des régions éloignées sont proposées.



# Conclusions sur le mandat, les orientations et les priorités du Secrétariat

Le mandat actuel du Secrétariat est accueilli favorablement. Ce sujet a surtout été discuté durant la consultation sectorielle, qui a duré une journée.

Les personnes qui ont participé aux activités de consultation ont retenu les quatre points suivants comme principales priorités et orientations pour le Secrétariat.

## Construire des ponts entre les organismes communautaires d'expression anglaise et le gouvernement du Québec

Il est souhaité que le Secrétariat crée des occasions pour permettre aux organismes communautaires d'expression anglaise d'intervenir directement auprès des représentants et représentantes du gouvernement. Ce faisant, de nombreux mythes tomberaient, et des ponts seraient mis en place. Il est suggéré de créer une plateforme entre les dirigeants et dirigeantes des communautés d'expression anglaise et le gouvernement, pour maintenir le dialogue. Le but est que les organismes communautaires d'expression anglaise deviennent des partenaires du gouvernement et qu'ils n'aient plus besoin du Secrétariat pour bâtir des ponts.

## Renforcer les capacités des organismes communautaires d'expression anglaise pour les aider à comprendre les programmes de financement, à se familiariser avec ceux-ci et à assurer leur financement (surtout les organismes à but non lucratif)

Il est suggéré, entre autres, de créer une base de données ou un bulletin qui traiterait des sources de financement et d'informer rapidement les organismes quand de nouvelles sources seraient disponibles.

## Gérer, en partie, le financement direct accordé aux organismes d'expression anglaise

Certaines personnes participantes préconisent que le financement des organismes d'expression anglaise passe surtout par le Secrétariat. La plupart reconnaissent l'importance de ne pas créer une administration parallèle. Elles optent plutôt pour le financement de certaines filières susceptibles de renforcer les capacités des communautés d'expression anglaise. Une autre option envisagée est l'obtention d'autres fonds publics, notamment par des projet pilotes dont le succès a été démontré, par des recherches fondées sur des données probantes ou par une documentation quant aux bonnes pratiques.

## Sensibiliser, informer et renseigner d'autres ministères au sujet des réalités et des besoins des communautés d'expression anglaise

Voici les principaux messages que les personnes participantes tiennent à transmettre :

- Sensibiliser les ministères sur la nouvelle réalité des Québécois et des Québécoises d'expression anglaise (briser les mythes, fournir des statistiques et relater des faits).
- Fournir des données sur les différentes réalités de chacune des régions et sous-régions.



- Renseigner les ministères sur les obstacles qui se dressent devant les membres des communautés d'expression anglaise quand ils veulent avoir accès à des programmes et à des services.

On demande particulièrement au Secrétariat de collaborer davantage avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les travaux en lien avec l'action communautaire, par l'entremise du Plan d'action intergouvernemental sur l'action communautaire, reçoivent un accueil favorable.

## Autres conclusions sur le Secrétariat

Outre les quatre points précédents, des personnes participantes ont aussi exprimé le besoin que le Secrétariat continue à promouvoir son rôle et son mandat. À cet égard, il y aurait lieu de sensibiliser les intervenants et intervenantes au sein du gouvernement, mais aussi à l'extérieur de celui-ci :

- **Les membres des organismes communautaires d'expression anglaise** : leur expliquer les démarches que le Secrétariat pourrait et devrait entreprendre, en tenant compte de son mandat et de sa taille, pour faire connaître ses activités (autre que le financement) et informer les communautés d'expression anglaise sur ses réalisations.
- **Le personnel des ministères du Québec** : lui rappeler que le Secrétariat n'est pas la seule source de financement pour le fait anglais. Lui faire connaître les travaux réalisés par le Secrétariat.

Des personnes participantes sont d'avis que le Secrétariat doit jouer un rôle à long terme. Elles aimeraient que le financement soit permanent, de sorte que le Secrétariat pourrait continuer à veiller aux bonnes relations entre, d'une part, les institutions et les organismes communautaires d'expression anglaise et, d'autre part, le gouvernement du Québec.

Les personnes qui ont participé aux activités de consultation désirent aussi que le Secrétariat continue à communiquer les résultats d'études, les données statistiques et l'information sur les transferts versés au gouvernement du Québec par le gouvernement fédéral.

Voici d'autres points abordés durant les activités de consultation, qui ne figurent pas déjà dans le présent rapport :

- **Entretenir des liens avec les communautés d'expression anglaise** de sorte que les politiques et les programmes gouvernementaux tiennent compte des perspectives et des besoins de ces dernières et que celles-ci soient au fait des travaux réalisés par le Secrétariat. Il est suggéré, entre autres, de se rendre dans les régions pour rencontrer les membres d'organismes et communiquer directement avec les structures officielles en place dans les communautés d'expression anglaise (p. ex. : les comités régionaux pour le programme d'accès du réseau de la santé et des services sociaux).
- **Promouvoir les communautés d'expression anglaise du Québec**. S'employer à créer une société plus inclusive en favorisant le dialogue entre les anglophones et les francophones, grâce à la culture, et sensibiliser les Québécois et les Québécoises au sujet de l'apport des anglophones en ayant recours aux outils du Secrétariat (site Web, etc.).
- **Inclure la diversité**. Établir le contact avec toutes les facettes des communautés d'expression anglaise (c'est-à-dire les communautés noires, les personnes immigrantes et autres).





# Mesures et besoins prioritaires retenus par les personnes participantes

La consultation visait, entre autres, à déterminer les mesures concrètes que pourraient prendre le Secrétariat et le gouvernement du Québec pour améliorer la situation des Québécois et des Québécoises d'expression anglaise. Voici un résumé des commentaires des personnes participantes à cet égard.

## Accès aux services

Mesures pour améliorer l'accès aux services en anglais :

- La fonction publique devrait considérer le bilinguisme comme un atout.
- Offrir aux fonctionnaires plus de formations en anglais.
- Dans les descriptions de postes, exiger des compétences en anglais si les fonctions comportent des échanges avec les communautés d'expression anglaise.
- Proposer plus de formations en ligne pour faciliter la certification (enseignants, enseignantes, travailleurs sociaux, travailleuses sociales, orthopédagogues, etc.).

Dans certaines situations, prévoir des exceptions quant à l'obligation de détenir un certificat en français :

- Les normes sur les compétences en français, inscrites dans les profils professionnels, devraient être considérées à la lumière d'environnements et de clientèles particulières (p. ex. : un travailleur social dans une école, un orthophoniste).
- Autoriser les établissements sans statut bilingue officiel à accueillir des stagiaires de l'Université McGill.

Favoriser les mesures qui auront pour but d'aider la population à s'y retrouver plus facilement dans les services publics :

- Assurer un affichage accessible dans les établissements de santé et de services sociaux, ainsi que des documents d'information sur la santé et des fiches sur les médicaments en anglais.
- Offrir des renseignements de base sur les services municipaux en anglais.
- Étendre le programme d'infirmière-pivot ou infirmier-pivot, qui emploie du personnel bilingue embauché par des organismes communautaires, afin d'aider les anglophones unilingues à s'y retrouver dans le réseau de la santé. Le programme est en place à Québec et sert les populations de l'est du Québec.
- Il y aurait lieu de créer un poste de sous-ministre associé responsable de l'accès aux services de santé.

## Besoins en financement

Secteurs où un besoin de financement a été soulevé :

Les centres scolaires et communautaires ; les centres de mieux-être pour aînés ; les programmes de santé mentale ; les travaux de réfection d'immeubles ; le financement de sociétés d'histoire et de musées ; les fonds spéciaux destinés à la Basse-Côte-Nord (y compris l'accès au Fonds de la taxe sur l'essence) ; plus d'accès au Programme de soutien aux organismes communautaires ; une adaptation du financement lié au programme ITMAV<sup>7</sup> ; des programmes pour les adultes de 21 ans et plus qui ont des besoins particuliers ;

7 Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité.

des services de soutien pour la communauté LGBTQ+ ; et des fonds destinés à d'autres régions ou à certains organismes.

- Accès à un financement de base ; plus grande souplesse dans les programmes pour en faciliter l'accès (nombre, durée et langue utilisée dans la demande de subvention ou de remboursement des coûts de traduction) ; précision quant à l'exigence de soumettre les demandes de subvention en français.
- Construction d'un pont entre les programmes d'emploi destinés aux anglophones et Emploi-Québec.

**Accroître les compétences linguistiques en français** en offrant des cours de français langue seconde sans frais ou à un coût raisonnable et en mettant l'accent sur l'usage du français au travail.

**Améliorer la relation avec la majorité francophone** en mettant en valeur l'apport des communautés d'expression anglaise au Québec :

- Faire ressortir le caractère précieux du bilinguisme.
- Changer le contenu du cours d'histoire au secondaire.
- Promouvoir le dialogue entre la communauté d'expression anglaise et la communauté d'expression française au moyen de la culture.
- Amener le Secrétariat à faire la promotion des communautés d'expression anglaise dans tout le Québec, dans le but ultime de créer une société inclusive.

**Accroître la transparence sur les transferts du gouvernement fédéral vers les provinces** en communiquant l'information sur le paiement des transferts (les programmes d'emploi jeunesse transférés à Emploi-Québec et les transferts versés par le gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation).

**Encourager la participation à la fonction publique** en recrutant des personnes candidates au sein des communautés d'expression anglaise.





# CONCLUSION

Cette vaste consultation menée auprès des organismes et des institutions qui servent les communautés d'expression anglaise du Québec a fait ressortir le besoin d'améliorer l'accès aux services pour les anglophones et d'adapter les programmes de financement des services communautaires à la réalité de ces populations. En est également ressorti le désir des communautés d'expression anglaise de ne pas seulement rester au Québec, mais aussi de faire partie intégrante de la société québécoise, et ce, dans les sphères de l'emploi, des arts et de la vie communautaire.

Les anglophones souhaitent ardemment travailler pour la fonction publique du Québec. Des personnes participantes désirent aussi que le gouvernement du Québec soit plus transparent pour ce qui est des transferts de fonds qu'il reçoit du gouvernement fédéral.

Le mandat du Secrétariat a reçu un accueil favorable. Des orientations et des priorités ont été retenues. Il a été question de construire des ponts et d'apprendre à connaître les organismes d'expression anglaise et le gouvernement du Québec. L'importance de fournir au Secrétariat un financement à long terme, y compris des fonds pour satisfaire les besoins particuliers des organismes d'expression anglaise, est reconnue.

On souhaite que le Secrétariat et les institutions et organismes d'expression anglaise entretiennent une relation continue.

Dans son rôle de liaison, le Secrétariat a déjà commencé à mettre en œuvre des conclusions tirées de la consultation. Sont organisées des réunions bilatérales avec les ministères concernés dans le but d'assurer le suivi des conclusions. Des propositions ont été formulées en lien avec le Plan d'action gouvernemental sur l'action communautaire (du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale). Des mesures ont été mises à l'étude pour le du budget 2020. Est également prévue une participation au sein des Conférences administratives régionales pour faire connaître le Secrétariat et les communautés d'expression anglaise.

Le Secrétariat s'est engagé à informer les institutions et les organismes communautaires d'expression anglaise sur les travaux futurs en tenant des réunions et en mettant à jour le site Web.





# ANNEXES

## Annexe 1 Séances de consultation – lieux et participation

### Séances de consultation en 2019

Date	Régions et réseaux territoriaux de services	Lieu	Nombre d'organismes	Nombre de personnes participantes
2019-09-05	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	New Carlisle	23	24
2019-09-27	Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Mauricie, Centre-du-Québec	Québec	17	19
2019-10-07	Montérégie	Saint-Lambert	20	24
2019-10-16	Laval, Lanaudière, Laurentides	Laval	12	23
2019-10-17	RTS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, RTS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, RTS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	Montréal	21	26
2019-10-18	RTS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, RTS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Pointe-Claire	15	20
2019-10-25	Estrie	Sherbrooke	20	24
2019-11-01	Outaouais, Abitibi-Témiscamingue	Gatineau	17	28
2019-11-08	Autres régions	En ligne	10	16
2019-11-15	Consultation intersectorielle	Québec	34	40
2019-12-06	Séance de validation	En ligne	56	62

**Note :** En tout, 306 participants et participantes (ou 212 différentes personnes) ont assisté aux 11 séances de consultation. Certaines personnes ont pris part à plus d'une séance et des organismes ont délégué plus d'un représentant ou d'une représentante à plusieurs séances. Au total, 142 différents organismes ont participé aux activités de consultation.

## Annexe 2 Participants et participantes par secteur d'activité et par réseau territorial de services

### Participants et participantes par secteur

Secteur	Nombre d'organismes	Nombre de personnes participantes
Développement communautaire	44	127
Éducation	20	27
Santé et services sociaux	39	70
Culture et communications	6	22
Gouvernement	21	42
Économie	11	16
Recherche et politique	1	2
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>306</b>

### Participants et participantes par réseau territorial de services

Secteur	Nombre d'organismes	Nombre de personnes participantes
RTS du Bas-Saint-Laurent	1	3
RTS de la Capitale-Nationale	10	21
RTS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	1	4
RTS de l'Estrie – CHU de Sherbrooke	18	28
RTS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	8	10
RTS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	15	51
RTS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	9	17
RTS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	4	4
RTS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	4	7
RTS de l'Outaouais	14	20
RTS de l'Abitibi-Témiscamingue	1	10
RTS de la Côte-Nord	7	22
RTS de Laval	17	26
RTS de la Montérégie-Ouest	3	5

Secteur	Nombre d'organismes	Nombre de personnes participantes
RTS de la Montérégie-Centre	1	3
RTS de la Gaspésie	5	17
RTS de la Montérégie-Est	2	8
RTS des Îles	4	9
RTS des Laurentides	11	17
RTS de Chaudière-Appalaches	3	4
RTS de Lanaudière	4	20
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>306</b>

*Le RTS est un réseau territorial de services dans le secteur de la santé et des services sociaux.*

## Annexe 3

# Questions posées dans le cadre de la consultation

### Sujet 1 – Le développement et le rôle des institutions, des associations et des réseaux communautaires

- Par l'entremise de leurs institutions, de leurs associations et de leurs réseaux, les communautés d'expression anglaise sont-elles suffisamment bien placées pour répondre avec succès aux défis et aux perspectives de votre région ou de votre secteur d'activité ?
- Pouvez-vous donner des exemples d'initiatives et de stratégies fructueuses que les communautés ont élaborées pour servir les intérêts particuliers des personnes d'expression anglaise dans votre région ou dans votre secteur d'activité ?
- Comment les institutions, les associations et les réseaux communautaires peuvent-ils mieux réagir aux défis et aux perspectives de votre région ou de votre secteur d'activité ?

### Sujet 2 – Les politiques, les programmes et les services du gouvernement du Québec

- Les politiques, les programmes et les services gouvernementaux sont-ils bien adaptés à la situation et aux défis des populations d'expression anglaise dans votre région ou dans votre secteur d'activité ?
- Pouvez-vous donner des exemples d'initiatives et d'approches de programmes fructueuses et innovatrices que les institutions gouvernementales et publiques ont adoptées en réaction à la situation particulière des communautés d'expression anglaise dans votre région ou dans votre secteur d'activité ?
- Pouvez-vous suggérer des façons précises d'adapter l'approche gouvernementale pour qu'elle réponde mieux aux besoins et aux défis des communautés d'expression anglaise dans votre région ou votre secteur d'activité ?

### Sujet 3 – Les orientations et les priorités du Secrétariat

- Pour la poursuite de son mandat, dans quelle mesure le Secrétariat devrait-il mettre l'accent sur votre région ou sur votre secteur d'activité ?
- Y a-t-il des pratiques exemplaires, dans votre région ou dans votre secteur d'activité, qui pourraient être mises en application dans d'autres régions et d'autres secteurs d'activité, ou des façons d'encourager les organisations à travailler en réseau ou avec le gouvernement ?
- Y a-t-il des possibilités interministérielles et intergouvernementales que le Secrétariat devrait explorer relativement à votre région ou à votre secteur d'activité ?

**Note :** Les participants et participantes aux consultations sectorielles ont été invités à parler plus précisément des partenariats.





